



Histoire et Analyses des Relations Internationales et Stratégiques

Revue de l'Association des Spécialistes des Relations Internationales et des Etudes Stratégiques Africaines (ASRIESA)



Editée par le Laboratoire d'Histoire des Relations Internationales, des Études Stratégiques et Politiques (LAHRIESPO)

Université Alassane OUATTARA

ISSN: 2709-5053

Histoire et Analyses des Relations
Internationales et Stratégiques
(HARIS)

N°016 Mars 2025

Revue de l'Association des Spécialistes des Relations
Internationales et des Études Stratégiques Africaines (ASRIESA)

ISSN: 2709-5053



Indexations internationales



<https://reseau-mirabel.info/revue/19498/Haris>



TOGETHER WE REACH THE GOAL

<https://sjifactor.com/passport.php?id=23388>

auréHAL
accès aux données
de référence de HAL

<https://aurehal.archives-ouvertes.fr/journal/read/id/224412>



Administration de la Revue

Directeur Scientifique :

Professeur M'BRA EKANZA
Simon-Pierre (Professeur
Emérite du CAMES,
Université Félix Houphouët-
Boigny)

Directeur de Publication :

CAMARA Moritié (Professeur
Titulaire d'Histoire des
Relations Internationales,
Université Alassane Ouattara,
Côte d'Ivoire)

Directeur de Rédaction :

KOUAKOU N'DRI Laurent
(Maître de Conférences
d'Histoire des Relations
Internationales, Université
Alassane Ouattara, Côte
d'Ivoire)

Coordonnateur de

Publication : SILUE Nahoua
Karim (Maitre-assistant
d'Histoire des Relations
Internationales, Université
Alassane Ouattara, Côte
d'Ivoire)

Trésorière : YAO Elisabeth
(Maître-assistante en Histoire
économique, Université
Alassane Ouattara, Côte
d'Ivoire)

Chargés de diffusion : KEWO

Zana (Maitre-Assistant
d'Histoire des Relations
Internationales, Université
Péleforo Gon Coulibaly, Côte
d'Ivoire),

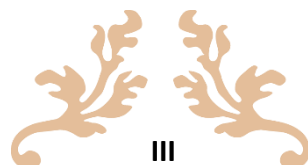
KPALE Boris Claver (Maitre-
Assistant d'Histoire des
Relations Internationales,
Université Alassane Ouattara,
Côte d'Ivoire)

Webmaster : Kouakou
Kouadio Sanguen (Assistant
Département de
Mathématique et
Informatique, Université
Alassane OUATTARA)

Éditeur : Laboratoire
d'Histoire des Relations
Internationales, des Études
Stratégiques et Politiques
(LAHRIESPO), Université
Alassane OUATTARA)

Website : <http://www.revue-haris.org>

Courriels : cerriua01@gmail.com / asriesa2012@gmail.com



Comité Scientifique

-M'BRA EKANZA Simon-Pierre, Professeur Titulaire d'Histoire, Professeur Emérites du Cames (Université Félix Houphouët-Boigny - Côte d'Ivoire)

-KOULIBALY Mamadou, Professeur agrégé d'Economie, (Université Félix Houphouët-Boigny - Côte d'Ivoire)

-Abdoulaye BATHILY, Professeur Titulaire d'Histoire (Université Cheick Anta Diop-Sénégal)

-Jean-Noël LOUCOU, Professeur d'Histoire Contemporaine (Université Félix Houphouët-Boigny Côte d'Ivoire)

-KOUI Théophile, Professeur Titulaire Etudes Ibériques et Civilisations Latino-Américaines (Université Félix Houphouët-Boigny Côte d'Ivoire)

-Francis AKINDES, Professeur Titulaire de Sociologie (Université Alassane Ouattara - Côte d'Ivoire)

-ALLADAYE Comlan Jérôme, Professeur Titulaire d'Histoire (Université d'Abomey-Calavi - Benin)

-SAADAoui Ibrahim Muhammed, Professeur d'Histoire Moderne et Contemporaine, Université de Tunisie. Président de la Tunisian World Center for Studies, Research, and Development et de la Tunisian-Mediterranean Association for Historical, Social and Economic Studies -Tunisie)

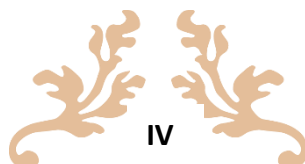
-Ousseynou Faye, Professeur Titulaire d'Histoire (Université Cheick Anta Diop-Sénégal)

-Samba Diakité, Professeur Titulaire de Philosophie (Université Alassane Ouattara- Côte d'Ivoire)

-Esambu Matenda -A- Baluba Jean - Bosco Germain, Professeur en Relations Internationales. (Université de Lubumbashi-République Démocratique du Congo)

-ASSI-KHAUJIS Joseph Pierre, Professeur Titulaire de Géographie (Université Alassane Ouattara - Côte d'Ivoire)

-GBODJE Sékré Alphonse, Professeur Titulaire d'Histoire Politique (Université Alassane Ouattara - Côte d'Ivoire)



Comité de Lecture

-BATCHANA Essohanam, Professeur Titulaire d'Histoire contemporaine (Université de Lomé - Togo)

-AKROBOU Agba Ezéquier, Professeur Titulaire d'Etudes Ibériques et Civilisations Latino-Américaines (Université Félix Houphouët-Boigny-Côte d'Ivoire)

-CAMARA Moritié, Professeur Titulaire d'Histoire des Relations Internationales. (Université Alassane Ouattara- Côte d'Ivoire)

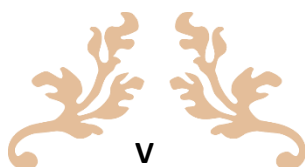
-GUESSAN Benoit, Professeur Titulaire d'Histoire des Relations Internationales (Université Félix Houphouët-Boigny -Côte d'Ivoire)

-N'Guessan Mohamed, Professeur Titulaire d'Histoire Politique (Université Félix Houphouët-Boigny -Côte d'Ivoire)

-Ernest YAOBI, Maître de Conférences d'Histoire des Religions (Université Félix Houphouët-Boigny-Côte d'Ivoire)

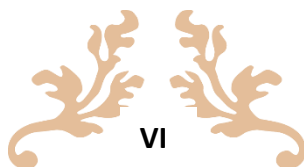
-GOLE Antoine, Professeur Titulaire d'Histoire économique (Université Alassane OUATTARA- Côte d'Ivoire)

-BAMBA Abdoulaye, Maître de Conférences d'Histoire des Relations Internationales (Université Félix Houphouët-Boigny -Côte d'Ivoire)



Adresse aux auteurs

La Revue HARIS paraît 4 fois dans l'Année : Mars, Juin, Septembre et Décembre. Les publications de Juin, Septembre et de Décembre sont libres en termes de thématiques des articles et autres contributions et celle de Mars portera à chaque fois sur un thème précis qui est communiqué six mois à l'avance. La revue ne publie que des contributions inédites et de fonds sur tous les champs de recherches des Relations Internationales et des Études stratégiques. La doxa de la revue porte sur la vision africaine des Relations Internationales mais reste ouverte à toutes les visions et points de vue venant de tous les continents. Les normes de présentation des manuscrits sont celles du CAMES (à consulter sur le site de la revue <http://www.revue-haris.org>). Le manuscrit doit comprendre entre 5000 et 8000 mots et porter les noms et prénoms du ou des auteurs, le nom de l'Institution de rattachement, le mail, et une photo format identité du ou des auteurs.



Sommaire

Mahamoudou OUBDA

Analyse des relations franco-africaines telles que perçues par N Robert Zongo à travers le feuilleton de folembroy.....9-23

Aristide EDZEGUE MENDAME

La Diplomatie Numérique, nouvel enjeu des relations internationales...24-36

Éric Inespéré KOFFI

Mondialisation Américaine et crise Africaine de la Démocratie.....37-50

Issaka K. SOUARÉ, PhD

Les relations bilatérales entre la Guinée et la France,1958-2024 : Les dynamiques d'un rapport complexe.....51-67

Aurelia Kihla BAMWAI (PhD)

Traditional classes of Sheey title holders in the Nso Fondom and their impact in post-colonial cameroonian society.....68-85

Aïcha PEMBOURA

Relations civilo-militaires et formation d'institutions démocratiques durables en Afrique : Une réflexion axée sur les pays du Sahel.....86-101

KACELLA Titus

Les Secrétaires Généraux de l'Assemblée Nationale dans la diplomatie parlementaire au Cameroun : Cas de Samuel Efoua MBOZO'O et Victor Yene OSSOMBA.....102-116

Ezéchiél SAWADOGO & Salif KIENDREBEOGO

La coopération bilatérale, moteur de développement du football au Burkina Faso (1970-2017).....117-132

ATSE Jeofroid

La Côte d'Ivoire dans le conflit angolais de 1975 À 2002.....133-148

Kouakou Roméo Yannick DAPA

Cerveau-esprit et réseaux sociaux : Une lecture neuropsychologique des enjeux des nouvelles modifications des algorithmes149-162

Abou DAPPAH

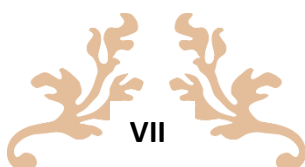
L'intérêt national dans la politique étrangère du Ghana : Un déterminant diversement apprécié sous Nkrumah et Rawlings.....163-178

Dr Hasan Yavuz & Dr DOUMBIA Ali & Dr DIAKITE Brahim

Le Parti de la Justice et du Développement (AKP) : Vecteur du dynamisme de la Turquie et de son influence en Afrique Subsaharienne (1998-2017).....179-196

Arnaud Noel VOULA EMVOUTOU

Les cercles concentriques des turbulences de la géopolitique d'Israël en Afrique : Grammaire d'une théorie de l'incertitude complexe.....197-213



Cyrille Aymard BEKONO

Libre circulation des personnes et intégration sous-régionale en Afrique Centrale : Le cas des universitaires (de l'UDEAC à la CEMAC).....214-228

MOKAM David

Les accords de Londres du 20 Juillet 1922 et le mandat de la Société des Nations (SDN) sur le Cameroun et le Togo sous administration française.....229-241

DIBY Kouadio Jean

La chute du Chancelier Otto Von Bismarck et l'exacerbation des rivalités politiques en Europe (1890-1914).....242-254

Donatien SOKOU

Recrudescence des accidents de circulation au Bénin : Eléments d'analyse pour une sociologie des déviances.....255-268

Guy Christophe ELOUNDOU ONGUENE

Injonction paradoxale schizophrénique en santé communautaire dans un territoire subsaharien : Théorie d'une double contrainte dans les pratiques biomédicales.....269-284

Lamine MANSARÉ & Sidiki KOUROUMA

Mares et communauté maninkas de Baro et de Huré -Kaba en Guinée.....285-297

Ilyass SINA DOUNHOUIROU

Le phénomène talibé à Djougou: Une tendance en pleine expansion..298-310

KOFFI N'GBOTTI RICHARD

Le Chemin de Fer dans les mutations socio-économiques du Moronou Ouest (1908-1945).....311-324





RELATIONS CIVILO-MILITAIRES ET FORMATION D'INSTITUTIONS DÉMOCRATIQUES DURABLES EN AFRIQUE : UNE RÉFLEXION AXÉE SUR LES PAYS DU SAHEL

Aïcha PEMBOURA

Département de Science Politique - Université de Yaoundé II

Email : pemboura@yahoo.fr

Résumé

Au cours des dernières décennies, bien qu'une séparation claire et définie des rôles entre civils et militaires existe dans de nombreux pays africains, elle n'est souvent pas respectée par les militaires, ce qui entrave non seulement les standards démocratiques, mais aussi le professionnalisme de l'armée. Cet article examine l'impact des relations civilo-militaires sur la consolidation des institutions démocratiques dans le sahel, un contexte marqué par l'instabilité politique et sécuritaire. Dans plusieurs pays de la région, notamment le Mali, le Burkina Faso, le Tchad et le Niger, les interventions militaires ont façonné les trajectoires politiques, oscillant entre stabilisation temporaire et perturbation des processus démocratiques. Le problème central réside dans la tension entre le pouvoir militaire et le pouvoir civil, où les armées exercent une influence significative sur la gouvernance, remettant en cause la suprématie des autorités élues. L'objectif de cette étude est d'analyser l'impact des relations civilo-militaires sur l'établissement de structures démocratiques viables dans les pays du Sahel. Son intérêt réside dans la mise en lumière des dynamiques à l'œuvre et des leviers permettant de limiter l'ingérence militaire tout en consolidant la gouvernance civile. En adoptant une approche comparative qualitative reposant sur l'analyse des données ou des incidents sociaux provenant des sources secondaires, il en ressort que la stabilité démocratique repose sur un contrôle civil effectif des forces armées, une professionnalisation de l'institution militaire et un cadre institutionnel robuste. L'étude souligne que la professionnalisation des armées et le respect du cadre constitutionnel sont essentiels pour limiter l'ingérence militaire et garantir la consolidation démocratique.

Mots clés : Démocratie, Relation civilo-militaire, Institution, Pouvoir militaire.

Civil-military relations and the formation of sustainable democratic institutions in Africa: a focus on the Sahel countries

Abstract

Over the last few decades, although a clear and defined separation of roles between civilians and the military has existed in many African countries, it is often not respected by the military, hindering not only democratic standards, but also the professionalism of the army. This article examines the impact of civil-military relations on the formation and consolidation of democratic institutions in the Sahel, a context marked by political and security instability. In several countries of the region, notably Mali, Burkina Faso, Chad and Niger, military interventions have shaped political trajectories, oscillating between temporary stabilization and disruption of democratic processes. The central problem lies in the tension between military and civilian power, where armies exert a significant influence on governance, challenging the supremacy of elected authorities. The aim of this study is to analyze the impact of civil-military relations on the establishment of viable democratic structures in Sahelian countries. Its interest lies in shedding light on the dynamics at work and the levers that make it possible to limit military interference while consolidating civil governance. By adopting a qualitative comparative approach based on the analysis of data or social incidents from secondary sources, it emerges that democratic stability relies on effective civilian control of the armed forces, professionalization of the military institution and a robust institutional framework. The study underlines that professionalization of the armed forces and respect for the constitutional framework are essential to limit military interference and guarantee democratic consolidation.

Keywords: Democracy, Civil-military relations, Institution, Military power.

INTRODUCTION

Selon les adeptes des doctrines classiques, la démocratie est perçue comme le gouvernement du peuple par le peuple et pour le peuple (J-P. Charbonneau, 2005, p. 3). Cette acception plutôt substantialiste de la démocratie paraît idéaliste pour certains auteurs à l'instar de J-A. Schumpeter (1972, p. 229), car elle met l'accent sur le bien commun et la volonté individuelle comme des fondements de la démocratie. Ainsi, la démocratie, en tant que méthode de sélection des gouvernants ou encore une méthode de dévolution ou d'exercice du pouvoir, est selon A. Przeworski (1991, p. 11), un système dans lequel des partis perdent des élections.

Cette démocratie dite procédurale incarne des symboles tels que des élections libres et régulières, tenues à des intervalles prévus et sans fraudes, le respect de la liberté d'expression, de presse et des droits de l'homme en général. Une telle définition a l'avantage de mettre en priorité le respect des procédures et la mise en place de l'État de droit dans les pratiques démocratiques des pays. Entre démocratie et non-démocratie, dans les expériences africaines, prédominent les régimes hybrides.

S'il semble non aisé de circonscrire les contours sémantiques de la démocratie, le concept de l'institution quant à lui est à géométrie variable. Les institutions représentent selon D. North (1990, p. 3) des règles du jeu dans une société ou encore des contraintes humainement conçues pour encadrer les interactions entre les êtres humains. En terme juridique, le mot "institution" désigne l'ensemble des structures politiques résultant du régime politique et mis en place par la constitution comme les lois, le règlement et les coutumes.

Les institutions servent de cadre de définition des intérêts de tous et de chacun ; elles définissent la dotation initiale des ressources, dissuadent et punissent les comportements violant les règles. Ainsi, J. Waldron (1990, p. 5) affirme qu'une institution est démocratique si elle est représentative, responsable devant l'électorat et qui incarne l'esprit d'autonomie gouvernementale.

Par ailleurs, une institution est démocratique si les membres sont élus au suffrage universel direct ou indirect. En conséquence, le caractère démocratique des institutions est assuré par le système électoral. La qualité et la viabilité des institutions démocratiques reposent sur des partis politiques viables, des assemblées opérationnelles, une culture de bonne gouvernance, des protections constitutionnelles renforcées par un pouvoir judiciaire indépendant, et un organisme électoral impartial capable de conduire des élections périodiques. Cependant, leur consolidation en Afrique est souvent influencée par la nature des relations civilo-militaires.

Ces relations, définies par l'équilibre entre les institutions civiles et militaires, déterminent dans quelle mesure les armées soutiennent ou affaiblissent la démocratie. La démocratie suppose une suprématie des autorités politiques sur les forces armées ; autrement dit, les capacités qu'ont des gouvernants élus et politiquement responsables d'imposer leurs choix aux chefs militaires (J. Joana, 2012, p. 4).

En Afrique en général et dans les pays du sahel en particulier, l'analyse des rapports entre démocratie et relations civils-militaires, et des formes démocratiques de ces relations, présente des dynamiques variées qui se manifestent dans les interactions entre les forces armées et les institutions démocratiques, oscillant entre collaboration, rivalité et domination.

Les pays comme le Mali, le Tchad et le Burkina Faso présentent des modèles d'ingérence militaire directe en raison des coups d'État et de la faiblesse des institutions qui entravent la consolidation démocratique.

Par contre, au regard des qualités du professionnalisme militaire présentées par S. Huntington (1957, p. 7), le Sénégal s'inscrit dans un modèle de professionnalisation militaire sous contrôle civil où les forces armées sont largement subordonnées aux autorités civiles élues. Grâce à une culture démocratique forte et une armée respectueuse de la Constitution, ce pays a maintenu une stabilité politique et garanti une légitimité des institutions. Par ailleurs, la Mauritanie quant à elle présente un modèle hybride ou ambivalent où les militaires interviennent périodiquement dans la politique mais retournent aux casernes après des périodes de transition.

Dans cette diversité de modèles, la durabilité des institutions démocratiques dans le sahel est un enjeu majeur, où le pouvoir militaire joue un rôle ambigu, oscillant entre la stabilisation temporaire et la perturbation des processus de démocratisation.

De nombreux auteurs sociologues ou politistes se sont interrogés sur les facteurs susceptibles d'influencer l'équilibre fonctionnel entre démocratie et relations civils-militaires (B. Saïdy, 2007, p. 593 ; A. Legault, 2001, p. 191). Parmi les facteurs de changement institutionnel figurent notamment l'héritage colonial, le niveau d'institutionnalisation démocratique et le rôle des facteurs sécuritaires.

En effet, les armées des pays du sahel, héritées des structures coloniales, ont été investies d'un

double rôle : garantir la sécurité nationale et assurer la souveraineté des États. Cependant, dans de nombreux cas, elles ont étendu leur influence au-delà de leur mandat sécuritaire, intervenant directement dans la sphère politique par le biais de coups d'État ou en exerçant un contrôle indirect sur les régimes en place.

De nombreux changements institutionnels ont été impulsés par des acteurs militaires. La violence et le conflit ne sont que la manifestation des intérêts divergents des forces politiques qui cherchent à contrôler l'évolution des institutions. Ces préoccupations remettent la question de la subordination des militaires au pouvoir civil au centre des débats contemporains et la question qui nous intéresse est celle de savoir si : le pouvoir militaire favorise-il la consolidation de systèmes démocratiques sans compromettre la primauté du pouvoir civil ou perpétue-t-il une instabilité institutionnelle, freinant l'émergence d'institutions légitimes et durables ?

L'objectif de cet article est d'analyser l'influence du pouvoir militaire sur le processus de démocratisation en Afrique en examinant comment les militaires, par leurs actions, modifient les trajectoires politiques de certains pays.

Plus spécifiquement, nous chercherons à comprendre comment les régimes militaires influencent la stabilité politique, les transitions démocratiques et la formation d'institutions démocratiques durables au Sahel, notamment au Niger, au Mali, au Burkina Faso, et au Tchad.

Ces pays, en apparence anocratiques¹, marqués par des transitions politiques répétées, offrent

¹ Le terme « anocratie » désigne un type de régime politique qui combine des éléments de démocratie et d'autoritarisme.

des exemples concrets où les forces armées ont joué un rôle central dans les processus de gouvernance. Si certaines interventions militaires sont présentées comme des réponses nécessaires à des crises politiques ou sécuritaires, elles soulèvent des interrogations quant à leurs effets sur la construction d'un État de droit, la stabilité des institutions, et la légitimité démocratique.

Sur le plan méthodologique, cette étude adopte une approche comparative qualitative de type itérative et inductive telle qu'employée par certains auteurs à l'instar de O. Hanks et *al.* (2021, p. 31), pour analyser l'influence du pouvoir militaire sur la formation d'institutions démocratiques durables en Afrique sahélienne. Une telle analyse repose sur la comparaison des incidents sociaux, la délimitation de la théorie et sa rédaction.

Les données ou les incidents sociaux utilisées proviennent des sources diverses telles que les documents officiels, les discours militaires et politiques, les études académiques, et les rapports d'organisations internationales.

Notre échantillon d'étude comprend cinq pays sahéliens (Burkina Faso, Mali, Niger, Tchad, Mauritanie) ayant des trajectoires politiques variées après leur expérience commune de coups d'État militaires ; tous ayant également un contexte sécuritaire marqué par des menaces terroristes. Dans chacun de ces pays, l'armée joue un rôle central dans la gestion des crises sécuritaires, souvent au détriment des institutions civiles et démocratiques.

Après avoir présenté l'évolution des théories des relations civilo-militaires concernant la question du contrôle politique des militaires en démocratie et passé en revue quelques facteurs explicatifs de la réussite du processus de démocratisation (1),

l'article présente les résultats de l'analyse comparative du rôle du pouvoir militaire dans la durabilité des institutions démocratiques au sein des pays du Sahel (2).

Par ailleurs, la professionnalisation des armées apparaît comme une voie essentielle pour réduire leur ingérence politique et renforcer la stabilité démocratique (3). Cet ensemble permet d'opérationnaliser la question de l'influence des relations civilo-militaires sur la formation des institutions démocratiques durables.

1. CADRE THÉORIQUE DES RELATIONS CIVILO-MILITAIRES COMPATIBLES AVEC LES PRINCIPES DÉMOCRATIQUES

Dans les régimes démocratiques, les relations civilo-militaires diffèrent par des mécanismes spécifiques visant à encadrer strictement le rôle des forces armées. Bien que certaines conclusions sur l'influence politique des militaires en contextes non démocratiques soient partiellement applicables, les démocraties stabilisées se distinguent par des dispositifs institutionnels robustes garantissant la subordination militaire au pouvoir civil.

Ces dispositifs renforcent la durabilité des institutions démocratiques et la confiance entre citoyens et forces armées.

1.1. La théorie des relations civilo-militaires libérales et son implication dans les pays du sahel

Depuis le début des années 1990, les bouleversements majeurs survenus à la fin de la Guerre Froide ont profondément influencé les relations entre les hiérarchies militaires et les gouvernements civils, notamment dans le cadre des transitions démocratiques et des réformes du secteur de la défense et de la sécurité.

Une grande partie des démocraties naissantes des années 1990 se sont mutées quelques années plus tard en autoritarismes ou en régimes politiques hybrides (N. Van De Walle, 2009, p. 137).

Dans ces régimes survivraient des éléments de démocratie (élections) amalgamés avec des pratiques autoritaires inexpugnables. En science politique, les relations civilo-militaires dites libérales ont principalement été étudiées sous l'angle des mécanismes et des institutions de contrôle civil, qui visent à garantir la subordination des militaires au pouvoir civil ainsi que la prééminence du pouvoir politique dans l'élaboration des politiques de défense.

Les relations civilo-militaires désignent les dynamiques et les modalités des interactions entre les forces armées, les autorités politiques et la population. Elles visent à établir un équilibre délicat entre la nécessité de disposer d'un appareil militaire suffisamment puissant pour protéger l'État, tout en empêchant qu'il ne constitue une menace pour le gouvernement ou les institutions démocratiques.

La théorie classique des relations civilo-militaires, élaborée pendant la Guerre Froide à la suite des travaux de chercheurs tels que S-P. Huntington (1957, p. 44), M. Janowitz (1960, pp. 7-16) et S-E. Finer (1962, p. 7), repose sur une démarcation claire des responsabilités entre la sphère militaire et la sphère civile. Sur le plan normatif, seul le gouvernement reste propriétaire de la définition de l'intérêt public, et la politique de défense fait partie de cet intérêt public.

Il n'appartient pas aux militaires de définir la politique de défense, mais au gouvernement. En plus de cette distinction fondamentale, cette théorie met l'accent sur le rôle de la profession militaire dans les sociétés démocratiques libérales.

Dans un système démocratique, les bases des relations civilo-militaires sont relativement simples et s'appuient sur les principes établis par Huntington : une séparation nette des responsabilités entre les pouvoirs civils et militaire, une armée professionnelle et bien entraînée, et une subordination totale du pouvoir militaire au pouvoir civil. Huntington définit la relation civilo-militaire libérale comme « un régime où le pouvoir civilo-militaire est occupé par deux acteurs distincts » (S. Huntington, 1957, p. 11).

Ces acteurs, chacun doté de compétences spécifiques, opèrent dans un cadre de consultations mutuelles où l'autorité civile définit le contenu des politiques de sécurité, tandis que leur mise en œuvre est assurée par le pouvoir militaire.

Dans cette perspective, M. Janowitz (1960, p. 342) considère le professionnalisme militaire et le contrôle civil comme des éléments centraux dans la configuration démocratique des relations civilo-militaires. Selon lui, le rôle des militaires se limite à conseiller les autorités politiques et à exécuter les décisions qu'elles prennent.

L'émergence d'un corps d'officiers professionnels constitue la meilleure garantie de la soumission des militaires aux autorités civiles et de la stabilité du système politique. Ces officiers, experts en gestion de la violence, se distinguent par leur sens des responsabilités envers la sécurité nationale et par l'esprit de corps qui les unit.

De manière similaire, S-E. Finer (1962, p. 15) met l'accent sur la professionnalisation et la subordination des forces armées comme critères essentiels pour garantir des relations civilo-militaires compatibles avec les principes démocratiques. Il affirme dans ce sens que l'absence d'intervention militaire dans le processus politique repose sur

la conviction des forces armées quant à la suprématie civile.

L'affaiblissement du contrôle civil sur l'armée est directement lié aux incertitudes de l'environnement stratégique. Les relations civilo-militaires sont déterminées par la nature des menaces, qu'elles soient internes ou externes. Il faut souligner l'importance de la concordance entre les perspectives des militaires, des élites politiques et des citoyens. Cette harmonie est essentielle à l'instauration de normes démocratiques dans les relations civilo-militaires. Une contribution majeure dans ce domaine s'inscrit dans les travaux d'A. Legault (2001, p. 208).

Selon ce dernier, l'existence d'une démocratie libérale repose sur l'établissement préalable d'une structure étatique démocratique fondée sur les principes suivants : i) des élections libres et basées sur le suffrage universel : ces élections garantissent la participation des citoyens et constituent le socle des institutions démocratiques ; ii) un gouvernement responsable devant les principaux organes de l'État : la reddition de comptes et le respect du partage des pouvoirs entre les branches exécutive, législative et judiciaire assurent la transparence et la gouvernance démocratique ; iii) un multipartisme garantissant l'alternative politique : le pluralisme politique permet de promouvoir une véritable compétition démocratique entre différents courants d'opinion ; iv) la liberté d'expression pour les groupes d'intérêts et les médias ; cette liberté, souvent considérée comme un indicateur clé de la démocratie, reflète et renforce le pluralisme politique.

Pour qu'une relation civilo-militaire de type libéral existe, elle doit suivre les mêmes processus que ceux en vigueur dans une démocratie libérale. Cela implique de préserver une légitimité conforme aux règles et procédures

établies par le système politique dont elle dépend.

La théorie des relations civilo-militaires libérales repose sur le principe d'un contrôle démocratique des forces armées, où l'armée est subordonnée au pouvoir civil élu. Dans les pays du Sahel, cette approche se heurte à des défis majeurs, notamment la fragilité des institutions démocratiques, les menaces sécuritaires persistantes et l'influence politique des forces armées.

Les multiples coups d'État récents dans la région illustrent la difficulté d'établir une armée politiquement neutre et professionnelle, capable d'opérer sous l'autorité de dirigeants civils légitimes.

L'application de la théorie des relations civilo-militaires libérales dans les pays du Sahel est entravée par des dynamiques complexes où l'armée joue un rôle politique central. La faiblesse des institutions étatiques, conjuguée à l'instabilité sécuritaire et aux pressions géopolitiques, favorise l'intervention militaire dans la gouvernance.

Dans plusieurs pays sahéliens, les forces armées sont perçues comme les garantes de la stabilité nationale, ce qui renforce leur légitimité à intervenir dans les affaires politiques. Cette situation rend difficile l'établissement d'un équilibre où l'armée se cantonnerait à un rôle strictement régalien sous le contrôle du pouvoir civil.

1.2. Les facteurs de réussite du processus de démocratisation

La formation des institutions démocratiques légitimes et durables passe par la réussite du processus de démocratisation. Beetham identifie quelques facteurs influençant la consolidation démocratique (D. Beetham, 1994, p. 157).

D'abord, les chances de consolidation diminuent en cas de régime militaire précédent, de transition brutale ou d'État faible. Ensuite, une économie de marché solide, un développement économique et une organisation sociale équilibrée sont favorables à la démocratie. Puis, les divisions culturelles ou religieuses antagonistes réduisent la probabilité de consolidation démocratique.

Enfin, les systèmes parlementaires, les scrutins proportionnels et la décentralisation renforcent les institutions démocratiques. Par ailleurs, il existe plusieurs approches théoriques mettant en exergue des facteurs explicatifs de l'avènement et des chances de succès de la démocratisation.

Dans l'approche déterministe, les trajectoires de la démocratisation dépendent de la présence ou non de préalables économiques. Parmi les prérequis de la démocratie, figure le niveau du PNB par habitant d'un pays. En effet, les pays ayant un PNB per capita en deçà de 500 dollars, présentent des chances pratiquement nulles de réussir le processus de la démocratisation. Cette conditionnalité économique est reprise dans la doctrine de la prédestination autoritaire formulée par G. Hermet (1996, p. 5).

Cette doctrine considère le développement économique comme un préalable du changement politique, mais également comme un phénomène compatible avec la démocratisation. En outre, l'école de la démocratie de marché évoque quant à elle la thèse selon laquelle l'économie de marché serait une garantie primordiale d'un avenir démocratique (S. Lipset et *al*, 1993, p. 189). Il est évident que dans certains pays du sahel comme le Niger l'absence de préalables économiques a favorisé la naissance du mouvement de revendication démocratique.

L'approche volontariste développée met l'accent sur l'importance du leadership. Le leadership et la qualité des interactions entre acteurs politiques sont extrêmement importants pour la survie de la démocratie naissante. Mais le simple volontarisme n'est pas explicatif dans la mesure où les acteurs agissent dans des contextes institutionnel, économique et politique qui affectent leur volonté.

Dans l'approche culturaliste, le caractère multiethnique de la plupart des pays africains ainsi que la particularité de certains traits culturels, de certaines traditions et de certaines religions qui distinguent ces pays sont considérés comme des obstacles infranchissables pour la démocratie (F. Akindes, 1996, p. 98).

Pour étayer cette thèse, ses tenants avancent l'historicité singulièrement occidentale du mode de gestion démocratique, ses valeurs spécifiques comme l'individualisme, la sécularisation de la religion, la différenciation des structures de l'État, un type particulier de rapport et une conscience que les citoyens ont de cet État.

Enfin, les adeptes de l'approche néo-institutionnelle mettent l'accent sur les notions telles que les idées, les institutions et les intérêts (D. Saint-Martin, 2002, p. 42).

En effet, les idées renvoient aux processus d'apprentissage, de diffusion et de contagion des modèles qui déterminent le processus de démocratisation et ses chances de réussite. Les institutions renvoient aux aspects juridiques et formels ainsi qu'aux dynamiques d'institutionnalisation du système.

Ainsi, le choix du type de régime (parlementaire, semi-parlementaire ou présidentiel), les règles électorales et le système de partis sont considérés

comme des facteurs déterminants de la construction démocratique.

Dans la même rubrique, les héritages institutionnels et politiques légués par les régimes antérieurs (nature de l'ancien régime, présence ou absence de traditions de participation et de compétition politiques et le rôle antérieur de l'armée). Les intérêts permettent aux néo-institutionnalistes (historiques) de réintégrer les motivations et les calculs des acteurs.

2.LES RAPPORTS ENTRE POUVOIR CIVIL ET MILITAIRE : UN ENJEU IMPORTANT POUR LES INSTITUTIONS DÉMOCRATIQUES AU SAHEL

Dans cette section, nous examinons dans une perspective comparative les similitudes et divergences dans l'influence du pouvoir militaire sur les institutions démocratiques au Sahel. Ainsi, après une analyse des facteurs communs de militarisation au sein de ces pays (2.1), nous explorerons le rôle ambivalent des armées dans la consolidation des acquis démocratiques (2.2).

2.1. Les facteurs communs favorisant l'influence militaire

Les rapports civilo-militaires dans les pays sahéliens révèlent un déséquilibre chronique alimenté par l'instabilité sécuritaire et l'augmentation du budget militaire, la faiblesse des institutions civiles et la légitimité souvent accordée aux forces armées par une population désabusée. Il existe un mélange des genres entre politique et militaire : politisation des forces armées et militarisation du politique.

L'insécurité chronique liée à la montée du terrorisme dans le Sahel constitue l'un des principaux prétextes des armées pour intervenir dans la sphère politique.

Désormais, l'expansion de la menace terroriste dans les États du Sahel contribue à enrayer des processus de construction de la démocratie déjà fragiles. Un gouvernement civil accepte probablement d'augmenter les budgets militaires lorsque la menace externe (ou interne) grandit – ce qui peut renforcer la puissance des militaires et donc leur incitation à préparer un coup d'État (M. Raffinot, 2023, p. 17).

Au Mali, les insurrections djihadistes au nord, notamment depuis 2012, ont exposé l'incapacité des gouvernements civils à assurer la sécurité nationale. Les coups d'État militaires de 2012, 2020 et 2021 ont été justifiés par les militaires comme des réponses nécessaires à ces crises sécuritaires. Toutefois, la militarisation du pouvoir n'a pas encore conduit à une amélioration significative de la sécurité.

Au Burkina Faso, en 2022, les militaires ont exploité les attaques terroristes pour légitimer deux coups d'État successifs, affirmant leur rôle de protecteurs face à une classe politique civile jugée inefficace (N. Bagayoko, 2021, p. 89 ; A. Diallo, 2020, p. 3).

Cependant, leurs actions n'ont pas encore apporté de solutions concrètes. Le Niger a connu un nouveau coup d'État le 26 juillet 2023, bien que ce ne soit pas le premier dans l'histoire du pays. L'argument principal avancé par les militaires pour justifier le coup d'État était notamment l'incapacité du gouvernement destitué à lutter efficacement contre le terrorisme et à asseoir la bonne gouvernance (A. Loada, 2023, p. 4).

Au Tchad, considérée comme un acteur clé dans la lutte contre le terrorisme dans la région, l'armée tchadienne a légitimé son contrôle politique en mettant en avant son rôle stratégique.

La succession non constitutionnelle de Mahamat Idriss Déby en avril 2021 a été acceptée sous prétexte de stabilisation sécuritaire, malgré l'absence de réformes démocratiques (J. Tubiana, 2021, p. 131).

Les institutions démocratiques sahéliennes, souvent fragiles et mal établies, peinent à résister à l'ingérence militaire. Dans de nombreux pays de la région, les institutions judiciaires et parlementaires sont réduites à des instruments au service des militaires.

Cela empêche la mise en place de contre-pouvoirs nécessaires à la démocratie. Au Mali et au Burkina Faso, les transitions politiques sous domination militaire ont marginalisé les partis politiques et empêché l'émergence d'une société civile capable de s'opposer au contrôle militaire (I. Silla, 2020).

Ces contextes illustrent comment la faiblesse des institutions civiles renforce l'hégémonie des forces armées. Au Tchad, la succession dynastique en faveur de Mahamat Idriss Déby, sans consultation populaire ni alternance crédible, démontre une fois de plus la mainmise militaire sur les institutions dans un contexte de vacuité politique civile (M. Mamadjibeye, 2023, p. 7).

La légitimité des forces armées repose souvent sur le mécontentement populaire envers des élites civiles perçues comme corrompues, inefficaces et détachées des réalités quotidiennes. L'armée est parfois perçue comme un reflet de la diversité démographique d'une société et comme un vecteur de mobilité sociale, contrairement à d'autres institutions de l'État plus fermées.

Cependant, cette affirmation doit être nuancée, car dans certains contextes, les forces armées peuvent être dominées par des clans ou composées majoritairement de

ressortissants d'une même région que le leader au pouvoir, ce qui limite leur caractère inclusif et représentatif.

Dans le même sens, l'absence de respect de l'État de droit au sein des élites, illustrée par le refus de reconnaître les résultats électoraux et les tentatives de modifier la constitution pour se maintenir au pouvoir, constitue un facteur de légitimation des coups d'État par les militaires.

Dans le contexte du sahel, quand la population ressent les affres d'une forte insécurité, le pouvoir civil défaillant, bien ou mal élu, laisse s'élargir un espace où peuvent s'engouffrer des militaires. Au Burkina Faso, les coups d'État de 2022 se sont appuyés sur une colère populaire croissante contre les élites civiles accusées d'inertie face aux défis sécuritaires et économiques.

Les militaires se sont ainsi positionnés comme des alternatives crédibles pour répondre aux attentes des citoyens. Au Mali, les militaires, en se présentant comme les garants de l'intégrité territoriale et de la lutte contre le terrorisme, ont réussi à mobiliser un certain soutien populaire, malgré leur incapacité à résoudre durablement les crises.

En Mauritanie et au Niger, des réformes institutionnelles mieux encadrées, comme celles entreprises en Mauritanie depuis 2009, ont permis de réduire le risque de prise de pouvoir militaire. Toutefois, le coup d'État au Niger en 2023 montre la fragilité persistante de ces progrès, le mécontentement populaire ayant été un catalyseur pour légitimer l'intervention des forces armées.

Sur le plan juridique, ces militaires auteurs des coups d'État se servent des prestations de serment, un acte revêtu du sceau de légalité et de légitimité démocratique (A. Gounou Kora, 2024, p. 4).

Ces dynamiques, tout en justifiant l'ingérence militaire, entravent le développement d'institutions démocratiques solides.

2.2. Le rôle ambivalent des armées dans les processus démocratiques

Les forces armées africaines jouent un rôle ambigu disproportionné, s'arrogeant le droit de prendre le pas sur le pouvoir civil (G. De Haynin De Bry, 2015, p. 1). Elles occupent une place paradoxale dans les systèmes politiques, s'imposant comme des acteurs clés dont l'influence dépasse souvent leur rôle institutionnel prévu.

Ce rôle oscille entre la préservation de la stabilité dans des contextes de crises aiguës et l'entrave à la consolidation des systèmes démocratiques. D'un côté, les armées se présentent comme des garantes de l'ordre constitutionnel, intervenant pour éviter l'effondrement des États dans des situations de chaos institutionnel ou sécuritaire.

Par exemple, au Niger, le coup d'État militaire de 2010, bien qu'anticonstitutionnel, a été justifié par une volonté de restaurer la stabilité et a conduit à l'organisation d'élections démocratiques en 2011. De telles interventions illustrent la capacité des armées à jouer un rôle de stabilisateur temporaire dans des contextes de défaillance des institutions civiles. De même, au Tchad, après la mort du président Idriss Déby Itno en 2021, la transition militaire a été présentée comme une mesure exceptionnelle pour préserver l'unité nationale face à une instabilité imminente (M. Mamadjibeye, 2023, p. 5).

Dans ce contexte, les forces armées apparaissent parfois comme les arbitres ultimes des crises politiques, mais leur rôle prolongé dans les affaires de l'État peut fragiliser les bases mêmes des institutions démocratiques.

Le contrôle militaire des systèmes judiciaires, des parlements de transition ou des processus électoraux, comme observé récemment au Niger et au Mali, limite la séparation des pouvoirs, un pilier fondamental des régimes démocratiques (C. Thiriot, 2017, p. 32).

Ce rôle ambivalent, oscillant entre stabilisation temporaire et domination politique durable, montre que, bien que les armées puissent jouer un rôle stabilisateur dans l'immédiat, leur implication prolongée dans les sphères civiles aggrave les défis structurels auxquels les démocraties sahéniennes sont confrontées. En définitive, les interventions militaires dans les processus démocratiques produisent des résultats contrastés, alternant entre restauration d'un semblant d'ordre et affaiblissement des trajectoires démocratiques.

Ces dynamiques complexes mettent en évidence la nécessité de repenser profondément le rôle des forces armées dans les systèmes politiques sahéniens. Face aux défis posés par leur implication persistante dans la sphère civile, la professionnalisation des armées apparaît comme une solution stratégique pour limiter les interférences politiques et renforcer la stabilité institutionnelle.

Face aux dynamiques complexes des rapports entre pouvoir civil et militaire, marquées par des facteurs d'influence persistants et le rôle ambivalent des forces armées, la professionnalisation des armées apparaît comme une voie essentielle pour réduire leur ingérence politique et renforcer la stabilité démocratique.

3. LA PROFESSIONNALISATION DES ARMÉES : UN LEVIER POUR LIMITER LES INTERFÉRENCES POLITIQUES

La professionnalisation des forces armées est une condition essentielle pour limiter les ingérences militaires dans les affaires politiques. Dans les pays du Sahel, où les armées jouent fréquemment un rôle ambigu entre maintien de l'ordre et domination des institutions, la mise en place d'un cadre professionnel strict permettrait de redéfinir leurs fonctions dans une perspective républicaine.

Une armée professionnelle, apolitique et soumise au contrôle civil, pourrait ainsi contribuer non seulement à la consolidation des institutions démocratiques, mais aussi à la sécurité nationale et régionale. Toutefois, cette transition vers une armée pleinement républicaine nécessite des réformes structurelles profondes, impliquant la formation, la dépolitisation des structures militaires et le renforcement des mécanismes de contrôle institutionnel.

3.1. La formation des militaires : un impératif pour renforcer leur neutralité politique

La formation professionnelle des militaires constitue un élément clé pour limiter leur intervention dans les sphères politiques. Une armée professionnelle est une armée bien formée, capable de respecter les limites institutionnelles définies par une gouvernance démocratique.

Des programmes de formation axés sur les droits de l'homme, le droit humanitaire international et les principes démocratiques renforcent la compréhension des militaires de leur rôle institutionnel. Par exemple, l'Initiative africaine de formation pour la paix (*African Peace Training Initiative*) a montré des résultats positifs dans des contextes comme

celui du Ghana, où l'armée a progressivement adopté une posture apolitique, favorisant des transitions démocratiques stables.

Les partenariats internationaux jouent également un rôle déterminant dans le renforcement des capacités des forces armées africaines. L'Union européenne et les Nations Unies, par le biais de missions comme la mission d'Entraînement de l'Union Européenne au Mali (en anglais "*European Union Training Mission in Mali*") (EUTM), fournissait des formations techniques et éthiques pour renforcer le professionnalisme des armées dans la région sahéenne.

La formation militaire, en mettant l'accent sur des principes universels tels que la discipline, la hiérarchie et l'éthique professionnelle, joue un rôle fondamental dans la prévention des dérives politiques au sein des forces armées. Une formation axée sur le respect des institutions démocratiques et la primauté du pouvoir civil aide les militaires à comprendre leur rôle dans un État de droit. Par exemple, les programmes de formation organisés par l'Organisation Internationale de la Francophonie (OIF) incluent des modules spécifiques sur les relations civilo-militaires et la gouvernance démocratique.

Ces efforts visent à promouvoir des valeurs de neutralité et de professionnalisme, empêchant ainsi les militaires d'intervenir dans les affaires politiques ou de s'approprier le pouvoir. En renforçant la compréhension des militaires quant à leurs responsabilités limitées aux domaines de la défense et de la sécurité, de telles formations contribuent à réduire leur tentation d'interférer dans les processus décisionnels civils.

En outre, la formation continue permet aux militaires de s'adapter aux évolutions des contextes sécuritaires et institutionnels tout en maintenant une

posture apolitique. Les cours offerts dans le cadre de l'Initiative africaine de formation pour les missions de paix (*African Peacekeeping Training Initiative*) incluent des éléments sur la gestion des conflits et la médiation, renforçant ainsi la capacité des forces armées à agir comme stabilisateurs dans des environnements complexes sans compromettre leur impartialité.

En investissant dans ces formations continues, les armées s'assurent que leurs membres, à tous les niveaux, intègrent des pratiques professionnelles compatibles avec les principes démocratiques. Par conséquent, une armée bien formée, équipée de compétences techniques et éthiques solides, est mieux préparée à résister aux influences politiques, renforçant ainsi sa neutralité dans un environnement démocratique.

3.2. La dépolitisation des structures militaires : vers une armée républicaine

La dépolitisation des forces armées passe par une réforme institutionnelle visant à réduire les connexions entre les élites militaires et politiques. Une armée républicaine doit se concentrer exclusivement sur ses fonctions sécuritaires, tout en restant soumise à un contrôle civil démocratique. L'adoption de cadres législatifs clairs définissant les limites du rôle militaire est essentielle.

Au Sénégal, l'absence de coups d'État peut être attribuée à une armée relativement professionnelle et soumise à une chaîne de commandement strictement civile (H. Howe, 2001, p. 3). Cette dynamique met en évidence la corrélation entre professionnalisme militaire et stabilité politique.

En outre, la mise en place d'institutions indépendantes de surveillance, telles que les commissions parlementaires de défense, peut garantir que les dépenses

militaires, les nominations et les opérations restent transparentes et alignées sur les objectifs civils. Le rapport de l'*International Crisis Group* (2020) sur le Burkina Faso souligne que l'absence de mécanismes de contrôle robustes a contribué à la politisation des forces armées et à leur rôle accru dans les transitions politiques.

Par ailleurs, la mise en place de mécanismes de surveillance institutionnels, tels que les commissions parlementaires et les organes indépendants de contrôle, joue un rôle clé dans la dépolitisation des forces armées. Ces structures permettent de surveiller les budgets, les nominations et les décisions stratégiques des armées, en s'assurant qu'elles respectent les cadres législatifs et les objectifs civils.

L'absence de tels mécanismes peut encourager des pratiques opaques et alimenter la politisation des armées. Selon le rapport de l'*International Crisis Group* (2020, p. 6), l'absence de transparence dans les opérations militaires et les dépenses a contribué à la montée en puissance des armées dans les affaires politiques et à l'instabilité des transitions démocratiques.

En revanche, des initiatives comme la réforme militaire en Afrique du Sud post-apartheid ont montré qu'un contrôle accru des forces armées par des institutions civiles renforçait la légitimité et la neutralité politique des militaires, tout en consolidant la confiance des citoyens dans les systèmes démocratiques.

CONCLUSION

Cette étude a exploré les relations civilo-militaires dans le Sahel, en se concentrant sur leur impact sur la consolidation des institutions démocratiques et la stabilité politique dans des pays tels que le Burkina Faso, le Tchad, le Niger et le Mali. La problématique centrale de cette étude était d'explorer l'impact de l'influence militaire, qu'elle soit directe ou indirecte, sur la démocratisation et la prééminence du pouvoir civil dans les pays sahéliens.

L'objectif était d'évaluer dans quelle mesure l'engagement des forces armées soutient ou freine la création d'institutions démocratiques stables et durables. La théorie des relations civilo-militaires, notamment la théorie libérale, a permis d'identifier les conditions dans lesquelles les armées peuvent soutenir la démocratie sans interférer dans les processus politiques.

Selon cette théorie, la subordination des forces armées aux autorités civiles et le respect des principes démocratiques sont des conditions sine qua non pour une démocratie stable. Cependant, l'analyse des différents contextes sahéliens a montré que ces relations sont souvent influencées par des facteurs historiques, sociaux et sécuritaires spécifiques, notamment l'héritage colonial et les menaces terroristes persistantes.

La méthodologie adoptée, une approche comparative qualitative basée sur une analyse inductive et itérative des données provenant de documents officiels, de discours politiques et militaires, et de rapports internationaux, a permis de dresser un panorama détaillé de l'influence des relations civilo-militaires sur la démocratisation dans le Sahel.

Cette méthode a permis de comparer les trajectoires politiques de plusieurs pays sahéliens, en tenant compte de leurs particularités historiques et sécuritaires. Les résultats de l'analyse ont montré que les armées du Sahel jouent un rôle ambivalent dans les processus démocratiques.

Dans certains cas, comme au Sénégal, où une armée professionnellement formée et sous contrôle civil a permis une stabilité politique durable, les militaires ont contribué à la consolidation démocratique. Cependant, dans d'autres pays, comme le Burkina Faso, le Mali, et le Tchad, l'ingérence militaire directe a perturbé les trajectoires démocratiques, en intervenant dans les transitions politiques et les processus électoraux, souvent sous l'effet de crises sécuritaires ou de rivalités politiques.

Cette dynamique complexe met en évidence l'importance de la professionnalisation des armées et de la mise en place de mécanismes de contrôle civil pour limiter les interférences militaires dans la politique.

Les perspectives et recommandations issues de cette étude soulignent l'importance de renforcer la professionnalisation des armées à travers des formations axées sur le respect des droits de l'homme, du droit humanitaire et des principes démocratiques. Il est impératif de mettre en place des mécanismes de contrôle civil, tels que des commissions parlementaires de défense, pour garantir que les armées restent soumises aux autorités civiles et agissent dans le cadre de la Constitution.

De plus, les partenariats internationaux, en particulier ceux avec des institutions telles que l'Union européenne et les Nations Unies, devraient être renforcés pour soutenir

les initiatives de formation et de renforcement des capacités militaires. Enfin, il est essentiel d'encourager une gouvernance inclusive et de promouvoir des réformes institutionnelles visant à réduire les tentations de prise de pouvoir par les militaires, afin de garantir la durabilité des institutions démocratiques dans la région.

Ainsi, cette étude montre que les relations civilo-militaires dans le Sahel constituent un enjeu majeur pour l'avenir des démocraties africaines. La consolidation des institutions démocratiques dans cette région dépend de la capacité des États à établir un contrôle civil strict sur les forces armées et à promouvoir un modèle de professionnalisation militaire respectueux des principes démocratiques.

RÉFÉRENCES BIBLIOGRAPHIQUES

- AKINDES Francis, 1996, *Les mirages de la démocratisation en Afrique subsaharienne francophone*, Paris, Karthala,
- BAGAYOKO Niagalé, 2021, « Les instruments internationaux de gestion des conflits au défi de la crise sahélienne », *Revue défense nationale* Vol. 6, N°841, p. 87-94;
- BEETHAM, David, 1994, « Conditions for Democratic Consolidation », *Review of African Political Economy*, vol. 21, N°60, juin, p. 157-172.
- CHARBONNEAU, Jean-Philippe, 2005, « De la démocratie sans le peuple à la démocratie avec le peuple », *Éthique publique* [Online], vol. 7, N°01. <https://doi.org/10.4000/ethiquepublique.1969> (Consulté le 10/02/2025)
- DE HAYNIN DE BRY Guy, 2015, « Le pouvoir militaire et le rôle des forces armées après les indépendances », *Pouvoirs anciens, pouvoirs modernes de l'Afrique d'aujourd'hui*, édité par Bernard Salvaing, Presses universitaires de Rennes, <https://doi.org/10.4000/books.pur.62353> (Consulté le 10/02/2025).
- DIALLO Amadou, 2020, « Présidentielle au Burkina: la sécurité au cœur des préoccupations ». *Jeune Afrique*, 21 novembre. <https://www.jeuneafrique.com/1077552/politique/presidentielle-au-burkina-lasecurite-au-coeur-des-preoccupations/> (Accédé: 10.01.2025) ;
- FINER Samuel E., 1962, *The Manon Horsback : The Rôle of the Military in Politics*, Oxford, Pall Mail Press.
- HANKO, Osée., NGANTCHOU, Alexis. & EWANE, Christian, 2021, « La démarche comparative de Glaser et Strauss (1967) : un levier de création de savoirs pour le management en Afrique? », *Recherches qualitatives*, n°40(1), p. 29-45.
- HERMET Guy, 1996, *Le passage à la démocratie*, Paris, Presses de la FNSP.
- HOWE Herbert M., 2001, *Ambiguous Order: Military Forces in African States*. Boulder: Lynne Rienner Publishers.
- HUNTINGTON, Samuel P., 1957, *The Soldier and the State: The Theory and Politics of Civil-*

- Military Relations*. Cambridge: Belknap Press of Harvard University Press.
- International Crisis Group, 2020, *Burkina Faso : sortir de la spirale des violences*, Rapport Afrique N°287.
 - JANOWITZ Morris, 1960, *The Professional Soldier*, The Free Press of Glencoe.
 - JOANA Jean, 2012, Chapitre 5 / « Le contrôle démocratique des militaires ». *Les armées contemporaines*, Presses de Sciences Po. p. 243 -295. <https://shs.cairn.info/les-armees-contemporaines--9782724612752-page-243?lang=fr> (Accédé: 10.01.2025).
 - LEGAULT Albert (dir.), 2001, « Les Relations civilo-militaires : transfert de normes et coopération démocratique », *Études internationales*, vol. XXXII, n° 2, juin.
 - LIPSET Seymour Martin, SEONG KYOUNG-RYUNG et TORRES John Charles, 1993, « Une analyse comparative des prérequis sociaux de la démocratie », *Revue internationale des sciences sociales*, n° 136, mai, p. 181-205.
 - LOADA Abdoulaye, 2023, *Le procès de la démocratie* [Conférence]. Journée de la démocratie, Centre pour la gouvernance démocratique, 15 septembre.
 - MAMADJIBEYE Mouhamadou, 2023, *Transitions politiques et militarisation du pouvoir en Afrique centrale : Le cas du Tchad*, Yaoundé : Presses Universitaires d'Afrique.
 - NORTH Douglass, 1990, *Institutions, Institutional Change, and Economic Performance*, Cambridge: Cambridge University Press.
 - PRZEWORSKI, Adam, 1991, *Democracy and the Market, Political and Economic Reforms in Eastern Europe and Latin America*, Cambridge, Cambridge University Press.
 - RAFFINOT Marc, 2023, *L'insécurité au Sahel et le contrôle des militaires par les pouvoirs civils*, Document de Travail DT/2023-04
 - SAIDY Boubakar, 2007, *Relations civilo-militaires au Maroc : le facteur international revisité*, *Politique étrangère*, Automne(3), 589-603. <https://doi.org/10.3917/pe.073.0589> (Consulté le 11/02/2025).
 - SAINT-MARTIN Denis, 2002, « Apprentissage social et changement institutionnel. La politique de "l'investissement dans l'enfance" au Canada et en Grande-Bretagne », *Politique et Sociétés*, vol, 21, n° 3, p. 42.
 - SCHUMPETER Joseph Alois, 1972, *Capitalisme, socialisme, démocratie*, Paris, Payot France.
 - SILLA Ibrahim, 2020, « Neutraliser l'opposition : l'économie présidentielle de la neutralisation politique », *Annales Africaine*, Volume 2 N°13, p.183-222.
 - THIRIOT Céline, 2017, *Les institutions démocratiques en Afrique : entre formalisme et appropriation*. Bruxelles : Éditions Bruylant.
 - TUBIANA Jérôme, 2021, « Le Tchad sous et après Déby : transition, succession ou régime d'exception ? », *Politique Africaine*, n° 164(4), 121-140. <https://doi.org/10.3917/polaf.164.0121> (Consulté le 10/02/2025).
 - VAN DE WALLE, Nicolas, 2009. « Démocratisation en Afrique : un bilan critique », Dans M. Gazibo & C. Thiriot (Éds.), *Le politique en Afrique : État des*

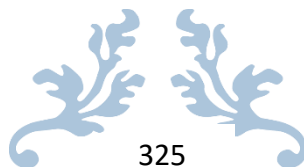
- débats et pistes de recherche*
(pp. 133-163), Paris : Karthala
- WALDRON Jeremy, 1990,
« Rights and Majorities:
Rousseau Revisited. » In: *John*

*W. Chapman and Alan
Wertheimer*, eds. *Majorities and
Minorities*, New York: New York
University Press.

Numéro 016 Mars 2025
Histoire et Analyses des Relations Internationales
et Stratégiques (HARIS)

Revue de l'Association des Spécialistes des Relations
Internationales et des Études Stratégiques Africaines (ASRIESA)

ISSN: 2709-5053





HARIS N°16 Mars 2025